



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

Communiqué de presse

Le Tribunal international du droit de la mer a le profond regret d'annoncer le décès du juge Tafsir Malick Ndiaye (Sénégal).

Le juge Ndiaye fut membre du Tribunal depuis son entrée en fonctions en 1996 jusqu'en 2020 et il a donc exercé les fonctions de juge pendant 24 ans.

Né le 7 février 1953, le juge Ndiaye était docteur en droit de l'Université de Paris. Il fut enseignant à l'Université de Paris X et à l'Université de Dakar, de même que professeur invité auprès de plusieurs universités. Il fut en outre conseil et co-agent du Gouvernement sénégalais dans le cadre de plusieurs affaires internationales. Il fut membre du Comité d'éthique de l'Association internationale des Fédérations d'athlétisme (IAAF) et du Groupe de personnalités de haut niveau de l'Union africaine. Il fut aussi l'auteur de nombreux ouvrages, monographies, articles et rapports dans divers domaines du droit international public, en particulier le droit de la mer, le droit international de l'environnement, les organisations internationales et le droit de l'intégration.

Les membres du Tribunal rendent hommage à la contribution du juge Ndiaye au droit international de la mer et honoreront sa mémoire.

N.B. : Les communiqués de presse du Tribunal ne sont pas des documents officiels.
Ils ne sont diffusés qu'à titre d'information.

Les communiqués de presse du Tribunal, documents et autres informations peuvent être obtenus sur le site Web du Tribunal (<http://www.tidm.org> ou <http://www.itlos.org>) et auprès du Greffe du Tribunal. S'adresser à Mme Julia Ritter ou M. Robert Steenkamp : Am Internationalen Seegerichtshof 1, 22609 Hambourg (Allemagne). Téléphone : (49) (40) 35607-227, télécopie : (49) (40) 35607-245, adresse électronique : press@itlos.org.